

L'étude Terpercaya

Faire le lien entre les lois indonésiennes, les ODD et les critères de certification des matières premières agricoles pour définir la durabilité des districts.

- Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un ensemble unifié de principes acceptés à l'échelle mondiale. Les objectifs, cibles et indicateurs peuvent servir de base à la définition et à la mesure de la durabilité des juridictions.
- Les ODD, les principes et les critères des systèmes de certification des matières premières agricoles ainsi que les lois et règlementations indonésiennes présentent des similitudes et des recoupements.
- Ces principes et critères peuvent être traduits au niveau du district. Toutefois, ils devraient s'aligner sur les cadres juridiques et réglementaires existants, ainsi que sur les pouvoirs délégués aux autorités locales.
- Ces considérations, ainsi que les préférences des acteurs et la possibilité de collecter des données pertinentes, servent de guide à l'étude Terpercaya pour l'identification d'indicateurs de suivi de la durabilité au niveau des districts.

Ce rapport est le second volet d'une série de cinq sur l'étude Terpercaya « Le suivi de l'huile de palme durable et la définition de la durabilité à l'échelle juridictionnelle ». L'étude a été lancée en avril 2018 pour répondre aux enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs et les acteurs du marché pour accéder à des informations et des données fiables sur l'huile de palme durable. L'étude, menée en Indonésie par l'Institut Penelitian Inovasi Bumi (INOBU) et l'Institut européen de la forêt, est basée sur des approches juridictionnelles. Elle vise à fournir des solutions innovantes pour le suivi de l'huile de palme durable depuis les zones de production jusqu'aux marchés internationaux.

Ce rapport commence par présenter les avantages de la mesure de la durabilité au niveau des juridictions infranationales. Il donne ensuite un aperçu d'éventuelles composantes de la durabilité juridictionnelle et examine la manière dont les ODD pourraient aider à établir un lien entre les normes de certification et les lois et règlementations. Il se conclut par quelques réflexions sur la façon dont pourrait être mis en œuvre l'examen des indicateurs possibles de mesure des progrès vers la durabilité des juridictions.

1. Production de matières premières agricoles durables au niveau juridictionnel

Les systèmes de certification permettent aux entreprises d'assurer la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. L'obtention de la certification, cependant, s'avère un processus onéreux. Ceci est particulièrement vrai pour les petits producteurs dont la légalité de la tenure foncière n'est pas toujours claire. En outre, leur capacité à adopter et à respecter ces normes et à en rendre compte s'avère souvent limitée. La certification, quant à elle, ne peut s'attaquer au problème de la déforestation qui se produit en marge ou à l'extérieur des zones de concession ou des fermes certifiées. À cet effet, il a été proposé de mesurer les performances en matière de durabilité au niveau des juridictions infranationales,¹ plutôt qu'au niveau des exploitations agricoles ou des concessions, afin d'obtenir un impact majeur à cette échelle-là tout en assurant la participation des petits producteurs et des peuples autochtones (rapport Terpercaya 1; zones d'approvisionnement vérifiées de l'IDH;² le Défi Balikpapan³).



Petits producteurs d'huile de palme, Indonésie

Photo : Rebecca Lake, Pelalawan Riau

Le travail au niveau juridictionnel permet de sauvegarder les forêts, le carbone et la biodiversité dans l'ensemble du paysage, et pas uniquement au niveau des exploitations agricoles. Une telle approche réduirait également les coûts pour les groupes d'agriculteurs et pour les petites et moyennes entreprises agroalimentaires, leur permettant ainsi d'obtenir la certification.⁴ Les lois et réglementations locales peuvent également donner une légitimité aux processus de consentement libre, préalable et éclairé lorsqu'il s'agit de régler un conflit social au niveau de la juridiction. Enfin, plutôt que de se concentrer sur une seule chaîne d'approvisionnement, l'approche juridictionnelle peut offrir une certification complète pour tous les produits fabriqués dans une juridiction (par exemple, bois, caoutchouc, café, noix de coco, etc.).

En principe, cette approche incite fortement à identifier et à soutenir des solutions collectives et conjointes, étant donné que le fait de ne pas atteindre ou maintenir la norme a un impact sur tous les acteurs concernés. Par exemple, travailler au niveau juridictionnel peut mener à une collaboration étroite et à des accords équitables de partage des avantages entre les usines, les plantations industrielles, les producteurs sous contrat et les petits producteurs indépendants.

La diversité sociale et environnementale des juridictions locales à travers le monde complique néanmoins les efforts pour définir et mesurer la durabilité juridictionnelle. Une approche juridictionnelle efficace devrait dans une certaine mesure pouvoir simplifier cette complexité. Elle fournirait également aux acheteurs et aux consommateurs de matières premières agricoles des garanties légitimes, rentables et fiables comme quoi celles-ci ont bien été produites de manière durable. En parallèle, elle devrait également permettre aux parties prenantes de définir ou d'affiner les indicateurs de succès, en tenant compte du contexte local.

L'approche juridictionnelle assigne l'obligation de redevabilité aux autorités locales travaillant en collaboration avec les agro-industries, les groupes d'agriculteurs et la société civile. Les collectivités locales démocratiquement élues ont à la fois le pouvoir et la légitimité d'édicter des règlementations et de mettre en œuvre des politiques en faveur de la durabilité. Plus important encore, les gouvernements locaux sont responsables et capables d'appliquer les lois et règlementations en matière de durabilité. C'est le cas du moratoire sur toutes les nouvelles plantations d'huile de palme signé par le Président indonésien en septembre 2018.⁵ Historiquement, on a observé un certain scepticisme quant à la capacité et à l'efficacité des gouvernements locaux à concevoir, mettre en œuvre et appliquer des politiques de conservation sans incitations financières solides, ni pouvoirs et contrepouvoirs. Cependant, de nouveaux projets pilotes expérimentant la déconcentration des recettes fiscales vers les fonds villageois, en partie sur la base des performances environnementales, montrent que les collectivités locales peuvent se voir confier de telles tâches.⁶

Depuis la chute du régime du Nouvel Ordre en 1998, l'Indonésie a fait la transition vers la démocratie par le biais du processus de reformasi (réforme politique). Un élément central de la réforme fut la décentralisation de l'autorité au niveau local et la garantie que les dirigeants des autorités locales, du village au niveau provincial, soient tous élus de manière démocratique. Cependant, la décentralisation a été une expérience d'apprentissage. De nombreux pouvoirs qui étaient initialement décentralisés au niveau des districts ont été redistribués au niveau provincial. La loi la plus récente sur les collectivités locales en Indonésie, la loi n° 23/2014, stipule que les gouvernements de district conservent l'autorité en matière d'agriculture, tandis que les gouvernements provinciaux sont responsables des forêts et des zones forestières. Par conséquent, ce sont les gouvernements de district qui exercent le plus d'autorité en matière de production de matières premières agricoles, mais ils doivent collaborer avec les gouvernements provinciaux pour protéger les forêts sur l'ensemble de leur territoire. Néanmoins, l'Indonésie demeure une république unitaire. Le gouvernement central a donc le pouvoir de déterminer la portée et les moyens de l'autorité des autorités locales. Par ailleurs, la politique nationale de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+), le mémorandum d'entente Indonésie - Norvège et le Fonds vert pour le climat⁷ constituent également des incitations financières et imposent des obligations au gouvernement central. Par exemple, le gouvernement central est responsable de la présentation des niveaux de référence des émissions forestières et de la mise en place de mesures de sauvegarde et de systèmes de surveillance des forêts.

En prenant en compte à la fois l'autonomie des districts et leur nécessité d'agir, et les politiques et objectifs nationaux intégrés, quelle serait la définition appropriée d'une production durable de matières premières agricoles applicable au niveau du district ? Et comment cette définition pourrait-elle s'aligner sur les ODD ?

2. Composantes possibles de la durabilité juridictionnelle

Les systèmes de certification des matières premières agricoles,⁸ y compris ceux de l'huile de palme et du soja, les campagnes mondiales de sensibilisation des consommateurs et l'approche des zones d'approvisionnement vérifiées de l'IDH⁹ se sont concentrés sur plusieurs questions critiques en termes de durabilité pour la production des matières premières agricoles.

- Améliorer la participation, la rentabilité et la productivité des petits producteurs dans des filières équitables de produits de base agricoles.
- 2. Réduire les conflits sociaux et protéger les droits humains, y compris les droits du travail et les droits fonciers des peuples autochtones.
- 3. Réduire le déboisement et la dégradation des forêts dans les zones à haute valeur de conservation et à forte teneur en carbone, y compris les forêts primaires et secondaires, ainsi que les tourbières.
- 4. Réduire les incendies et la pollution de l'air associée.



Atelier sur l'aménagement participatif du territoire en Papouasie

Photo: Mokhamad

À mesure que les organismes de certification, les organisations non gouvernementales et les entreprises acheteuses s'intéressent aux approches juridictionnelles de la production de matières premières agricoles, plusieurs exigences essentielles de gouvernance pour des juridictions durables font leur apparition.

- Une entité juridique, multiacteur et unique responsable de la mise en œuvre et du suivi de la certification juridictionnelle, y compris des procédures opérationnelles standard et un code de conduite pour les responsables de l'application de la loi.
- Des chaînes d'approvisionnement traçables et légales, y compris les réglementations et les mécanismes visant à garantir la légalité de la chaîne d'approvisionnement (certificats et/ ou licences pour les agriculteurs et les négociants, lignes directrices sur la tarification et les contrats).
- Un plan légal d'utilisation des terres pour réduire la déforestation et la dégradation des terres, protéger les zones à valeur de conservation et réhabiliter les terres et les écosystèmes dégradés.

- La nécessité d'une approche cartographique unique, afin d'éviter les conflits entre les projets miniers, agricoles ou d'infrastructures.
- Une réglementation locale pour assurer le consentement libre, préalable et éclairé des acteurs locaux dans les processus d'acquisition de terres, de plantation et de développement de concessions.
- Des mécanismes de suivi et de gestion des plaintes et des conflits.
- Des politiques, programmes et incitations visant à améliorer la productivité et la participation des petits producteurs.
- Des mécanismes transparents et accessibles au public pour le suivi des indicateurs sociaux, environnementaux et économiques.



Pépinière d'huile de palme en Indonésie

◆ Photo : Aul Rah

La traduction de ces éléments et de ces composantes de gouvernance en indicateurs mesurables de la durabilité juridictionnelle exige quelques considérations générales.

- Trouver un équilibre entre les différentes dimensions de la durabilité (économique, sociale, environnementale et de bonne gouvernance, y compris les questions de transparence), renforcer les synergies et traiter les arbitrages entre ces dimensions.
- Utilisation d'une approche par étapes, combinant des indicateurs de résultats (« bon ») et de processus (« en progrès »).
- Axé sur les besoins des parties prenantes, avec des indicateurs pertinents et significatifs pour divers groupes cibles, y compris les gouvernements nationaux, les districts, les partenaires commerciaux et les consommateurs.
- Examiner la faisabilité, notamment en tenant compte de la disponibilité des données et en utilisant des méthodes de collecte efficaces et objectives, telles que la télédétection, en utilisant des données secondaires, et en vérifiant les documents gouvernementaux, les enquêtes et autres.

Par ailleurs, pour que le gouvernement soutienne la production durable de matières premières agricoles, les « principes et critères » applicables devraient pouvoir refléter, clarifier ou consolider de manière simple les mandats et compétences existants des gouvernements nationaux, provinciaux ou de district. Par exemple, ces principes et critères devraient adopter la terminologie utilisée dans les règlementations existantes. Cela garantira l'intégration des actions connexes dans les documents de planification en vue de leur mise en œuvre dans le cadre de programmes financés par le gouvernement.

Par ailleurs, le choix d'indicateurs pragmatiques pour la production durable de matières premières agricoles au niveau juridictionnel en Indonésie exige des considérations spécifiques.

- L'échelle de mesure la plus appropriée reste le district. Les provinces peuvent être très hétérogènes, tandis que les villages sont trop petits et trop nombreux pour que les mesures biophysiques puissent être interprétées. En outre, l'évaluation et la vérification à cette échelle ou à une échelle plus petite pourraient devenir trop onéreuses, lourdes et longues pour les suivis potentiels.
- Les autorités des districts ont des mandats spécifiques qui sont clairement spécifiés et limités par des règlementations, en particulier la loi 23/2014 sur les gouvernements locaux : ils ne peuvent pas mener d'activités au-delà de leur mandat.
- Le travail des autorités des districts est basé sur des processus spécifiques en termes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre. Ces processus sont stipulés dans la réglementation. Pour être mises en œuvre, les activités du district doivent d'abord être intégrées dans les documents de planification. Ce n'est qu'alors qu'elles pourront être financées par le budget local.

Terpercaya et l'importance des indicateurs de durabilité

L'étude Terpercaya vise à explorer, cartographier et examiner les indicateurs possibles de mesure de durabilité au niveau juridictionnel. Dans le cadre de l'analyse des indicateurs, l'étude procède à un examen approfondi des règlementations applicables et des approches existantes. L'étude a pour mission de mieux informer les acteurs du marché lors de leur prise de décisions sur leurs accords d'approvisionnement au moment de mettre en œuvre leurs engagements ou politiques en matière de durabilité. Pour ce faire, l'étude Terpercaya bénéficie d'une collaboration avec l'initiative Trase (« *Transparency for Sustainable Economies* »)¹⁰ pour illustrer la manière dont ces indicateurs peuvent être utilisés pour informer les marchés des matières premières. Ceci a le potentiel de créer des incitations et de récompenser les districts qui mettent en œuvre et démontrent le mieux la durabilité dans la production et le commerce des matières premières agricoles.

3. Utiliser les ODD pour faire le lien entre les normes de certification et les lois et réglementations

Il peut s'avérer difficile de trouver une méthode d'identification d'indicateurs pragmatiques pour la production durable de matières premières agricoles au niveau juridictionnel, qui tienne compte de toutes les considérations ci-dessus. Les ODD peuvent aider à faire le lien entre les principes et les critères des systèmes de certification, d'une part, et les exigences légales et réglementaires, d'autre part.

Les dirigeants mondiaux ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 ODD en septembre 2015. Ces objectifs sont officiellement entrés en vigueur le 1er janvier 2016. Les efforts visant à produire des matières premières agricoles durables jouent un rôle clé dans la réalisation des engagements nationaux envers les ODD.

Les 17 ODD







































Selon le rapport de l'ONU sur les progrès accomplis dans la réalisation des 17 ODD,11 la région Asie-Pacifique doit accélérer le rythme du changement et inverser les tendances négatives dans plusieurs domaines. Toutefois, la région a accompli des progrès satisfaisants dans l'éradication de la pauvreté (Objectif 1) et dans les efforts visant à promouvoir un travail décent et une croissance économique inclusive (Objectif 8). Il n'a néanmoins guère réussi à réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux (Objectif 10). Les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable axés sur l'amélioration de la gestion de l'environnement ont été limités, en particulier en ce qui concerne la protection, la restauration et la promotion de l'utilisation durable des écosystèmes terrestres (Objectif 15). La protection des zones forestières et la réduction de la dégradation des habitats naturels se sont affaiblies au niveau régional depuis 2015. La situation s'est aggravée de manière significative lorsqu'il s'agit de contenir la perte des forêts naturelles. Il est peu probable que l'Objectif 13, soit les Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, soit atteint au rythme actuel des changements.

Dans tous ces domaines, il faut s'efforcer de trouver des solutions multilatérales pour surmonter ces problèmes transfrontaliers, dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Des lacunes importantes en termes de données limitent les évaluations solides des progrès et empêchent de trouver des solutions ciblées pour surmonter les enjeux du développement, ainsi que pour rassurer les acheteurs et les investisseurs. Ces lacunes doivent être comblées par la création de nouveaux partenariats et l'adoption de nouvelles sources de données dans toute la région. Les ODD les plus pauvres en données comprennent la consommation et la production responsables (Objectif 12), les mesures relatives à la lutte contre le changement climatique (Objectif 13), la paix, la justice et des institutions fortes (Objectif 16). Les consommateurs, qu'ils soient mondiaux ou nationaux, sont de plus en plus conscients des impacts environnementaux et sociaux de l'agriculture. Ils exigent des matières premières agricoles abordables, sûres, mais aussi produites de manière durable et éthique.



Petits producteurs d'huile de palme en Indonésie

Photo: Good Return

En Indonésie, la mise en œuvre des ODD est énoncée dans le règlement présidentiel 59/2017 sur les ODD. Six mois après la publication de la réglementation, le gouvernement a élaboré un plan d'action national pour la mise en œuvre des ODD. Un an plus tard, il a élaboré un plan d'action régional et une feuille de route 2016-2030. Au niveau local, le ministère de l'Intérieur a publié le décret 7/2018 pour mandater les gouvernements des provinces et des districts de réaliser une évaluation stratégique de l'impact environnemental (*Kajian Lingkungan Hidup Strategis* ou *KLHS*) dans le cadre du processus de développement de leur plan à moyen terme (*Rencana Pembangunan Jangka Menengah Daerah* ou *RPJMD*). La KLHS inclut spécifiquement l'évaluation des conditions nécessaires au niveau des districts pour atteindre les ODD. Cette évaluation servira de base à l'élaboration de scénarios de développement durable dans les districts. Sur la base de ces scénarios, les gouvernements locaux identifieront les questions stratégiques et les défis à relever pour atteindre les ODD et traduire les objectifs des ODD au niveau des districts en vue de leur intégration dans le RPJMD. En réalisant la KLHS, les collectivités locales ont déjà intégré dans leurs plans de développement les efforts visant à atteindre les ODD.

4. Terpercaya: une étude prospective

Ces diverses initiatives légales, réglementaires et volontaires fournissent le cadre d'une transition vers la durabilité au niveau du district. Cependant, elles ne sont qu'un point de départ pour aborder diverses questions ouvertes liées à la « durabilité juridictionnelle » qui se trouvent au cœur de l'étude Terpercaya.

- Les acheteurs de matières premières agricoles peuvent-ils se rapporter à la mesure proposée et l'utiliser pour identifier les juridictions durables ?
- Cela pourrait-il déclencher des incitations du marché pour que les gouvernements fassent la transition vers la production durable de matières premières agricoles ?
- Qui devrait procéder à l'évaluation et à la vérification périodiques des progrès des juridictions en matière de durabilité ?
- Comment ces indicateurs s'alignent-ils sur les processus en cours au niveau national, tels que les incitations REDD+, le moratoire sur l'huile de palme et/ou la refonte de la norme indonésienne sur l'huile de palme durable, qui vise la certification de tous les producteurs ?

Pour éclairer les discussions des différents acteurs sur les éventuels indicateurs de progrès vers une mesure pratique de la durabilité au niveau des districts, il est proposé que ces indicateurs :

- fassent le lien entre les principes et critères de certification, les lois et règlementations indonésiennes, et les ODD;
- soient liés à la protection de l'environnement, à la protection sociale, à la bonne gouvernance et à l'économie/qualité, et soient suffisamment souples pour tenir compte des différents niveaux de progrès.
 - Légalité de base : les autorités des districts sont tenues d'appliquer les lois relatives à la production durable et inclusive de matières premières agricoles. Dans le cas contraire, ils enfreindraient les lois et règlementations nationales.
 - Légalité+: les autorités des districts se conforment aux lois et réglementations applicables, y compris celles relatives à l'aménagement du territoire, et ont adopté des réglementations, outils ou processus locaux pour combler les lacunes identifiées en matière de durabilité à court et moyen terme (par exemple, cinq ans).
 - Durabilité: les autorités des districts répondent déjà aux exigences de Légalité+ et, avec la collaboration des acteurs du marché, des organisations non gouvernementales, des donateurs et/ou des incitations, répondent aux standards les plus élevés.



Production d'huile de palme

Photo : oneVillage Initiative

Dans cette dernière section, nous illustrons comment l'examen des indicateurs possibles pourrait être mis en œuvre, selon l'approche décrite ci-dessus, en prenant la protection de l'environnement comme exemple.

En général, dans la réglementation gouvernementale en Indonésie, toutes les questions liées aux principes et critères environnementaux peuvent être regroupées autour de quatre grands thèmes.

- 1. Gestion des terres, y compris l'aménagement du territoire, l'octroi de licences et le suivi : ce thème couvre tous les principes et critères des normes de production durable de matières premières agricoles qui ont trait à la préservation des zones à haute valeur de conservation et des forêts primaires, à la protection des terrains escarpés et/ou des sols marginaux et fragiles comme la tourbe, et autres.
- 2. Gestion des déchets et contrôle de la pollution : ce thème couvre tous les principes et critères des normes de production durable de matières premières agricoles relatifs à l'atténuation de la pollution de l'eau, de l'air et du sol causée par la production ou la transformation de matières premières.
- 3. Atténuation du changement climatique : ce thème couvre tous les principes et critères des normes de production durable de matières premières agricoles relatifs aux efforts visant à réduire les gaz à effet de serre, y compris la déforestation par la protection des zones à forte teneur en carbone.
- 4. Gestion de la biodiversité: ce thème couvre tous les principes et critères des normes de production durable de matières premières agricoles relatifs à la protection des espèces rares, menacées ou en voie de disparition et d'autres habitats à haute valeur de conservation.

Le tableau ci-dessous donne un exemple d'indicateur de durabilité environnementale au niveau du district, concernant la gestion des feux, et de ses liens avec les lois et règlements indonésiens ainsi qu'avec les ODD. Les feux sont soumis à certaines des réglementations environnementales les plus strictes actuellement en vigueur en Indonésie. L'application du règlement (Instruction présidentielle 11/2015) signifierait qu'il faudrait mettre fin à tous les feux volontaires dans le district. Toutefois, le règlement ne prévoit pas de mécanismes pour des moyens de subsistance alternatifs ou des méthodes de défrichage. Une interdiction totale des feux n'est pas réaliste, car elle désavantagerait les autochtones et les autres petits producteurs agricoles. Par conséquent, dans ce tableau, nous donnons des exemples de la façon dont les gouvernements de district et les partenariats juridictionnels pourraient fournir un soutien pour des moyens de subsistance alternatifs et des méthodes de défrichage, ainsi que des ressources pour surveiller et gérer les feux. L'indicateur mesurerait l'incidence et l'étendue des incendies, et les analyses des points chauds et des zones brûlées fourniraient les moyens de vérification. Les ODD pertinents dans cet exemple concernent la santé humaine, en particulier les effets de la fumée et de la brume sèche, la dégradation des sols, le changement climatique et la perte de biodiversité.

Illustration d'indicateurs possibles de durabilité de district, le cas de la gestion des feux

Problème de durabilité : prévention et	Légalité	Légalité+	Partenariats de durabilité
atténuation des feux	Tous les feux devraient être évités; les feux qui se déclarent encore sont suivis d'une intervention administrative.	Les districts améliorent l'infrastructure pour l'atténuation, le suivi et la gestion des feux, notamment en soutenant les moyens de subsistance alternatifs.	Les efforts des districts et des acteurs non gouvernementaux conduisent à une prévention efficace de tous les feux.
Base juridique	Instruction présidentielle n° 11/2015. Loi sur l'environnement (Loi 32/2009).	Loi 25/2004. Décret 13/2006 du ministère de l'Intérieur. Gestion de la zone incendiée dans les concessions forestières –règlement 77/2015 du ministère de l'Environnement et de la Forêt. Procédures qui révoquent l'utilisation commerciale des terres brulées – règlement de l'agence des Terres 15/2016.	
Indicateurs des ODD liés	 3.9.1 Taux de mortalité attribué à la pollution de l'air dans les ménages et dans l'environnement. 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et les sols dégradés, y compris les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde avec une dégradation neutre du point de vue des sols. 15.5.1 Index de la Liste rouge. 		
Indicateurs possibles	 Nombre et étendue des incendies par district. Budget consacré à la prévention, au traitement et à la surveillance des incendies. 		
Moyens de vérification	 Analyses des points chauds et des zones brûlées. Examen des dépenses publiques. 		

Références

- Une juridiction est une zone administrative, soit une municipalité, un district, une province, etc., où un système de droit particulier est appliqué. Elle est dirigée par une autorité qui a le droit et le pouvoir de gouverner en vertu de ce système juridique.
- What are Verified Sourcing Areas, IDH, disponible sur https://www.idhsustainabletrade.com/publication/what-are-verified-sourcing-areas-vsas/
- The Balikpapan Statement: Moving from commitments to action in the efforts to reduce deforestation across the tropics, 17 juillet 2017, INOBU, disponible sur http://inobu.org/balikpapan/2017/07/17/the-balikpapan-statement-moving-from-commitments-to-action-in-the-efforts-to-reduce-deforestation-across-the-tropics/
- Stickler, CM, AE Duchelle, JP Ardila, DC Nepstad, OR David, C Chan, JG Rojas, R Vargas, TP Bezerra, L Pritchard, J Simmonds, JC Durbin, G Simonet, S Peteru, M Komalasari, ML DiGiano, MW Warren, 2018, *The State of Jurisdictional Sustainability*, San Francisco, USA: Earth Innovation Institute/Bogor, Indonesia: Center for International Forestry Research/Boulder, USA: Governors' Climate & Forests Task Force Secretariat, disponible sur https://earthinnovation.org/state-of-jurisdictional-sustainability/
- ⁵ Instruction présidentielle No. 8 année 2018
- ⁶ Une initiative digne de mention à cet égard est le règlement Kabupaten sur Dana Desa pour la lutte contre le changement climatique. Voir par exemple le projet pilote du district de Pidie (Aceh).
- ⁷ GCF in Brief: REDD+, Green Climate Fund, disponible sur https://www.greenclimate.fund/-/gcf-in-brief-redd-?inheritRedirect=true&redirect=%2Fwhat-we-do%2Fnewsroom%2Fpublications
- ⁸ Voir la liste des normes durables sur https://sustainabilitymap.org/standard-identify
- L'approche de l'IDH en matière de « Zones d'approvisionnement vérifiées » (VSA en anglais) a un noyau dur obligatoire, la norme de performance de la VSA, qui couvre cinq thèmes clés d'intérêt mondial : protection des forêts et des tourbières, bonne gouvernance, travail, régime foncier et transparence. En plus de la norme de rendement de la VSA, des objectifs et des cibles distincts répondent aux priorités locales en matière de durabilité. Ces buts et objectifs locaux peuvent différer d'une juridiction à l'autre.
- ¹⁰ Trase travaille à la mise en place d'un système de suivi complet pour le secteur de l'huile de palme en Indonésie, basé sur diverses sources de données accessibles au public. (voir le rapport Terpercaya 1).
- 11 The Sustainable Development Goals Report, Nations Unies, 2018, disponible sur https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2018/TheSustainableDevelopmentGoalsReport2018-EN.pdf

Pour en savoir plus : info.terpercaya@efi.int

Clause de non-responsabilité

Ce rapport a été élaboré par Inovasi Bumi (INOBU) et l'Institut Européen de la Forêt (EFI), avec le soutien de l'Instrument de partenariat de l'Union européenne. Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme représentant l'opinion de l'Union européenne.

Octobre 2018.





